



TABLES DES MATIERES

Activités d'Autisme-Europe

Autisme-Europe fait retentir la cloche d'ouverture des marchés NYSE Euronext en Europe et aux Etats Unis à l'occasion de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme

Prochaine Assemblée Générale Annuelle d'Autisme-Europe les 5 et 6 juin 2010 à Cassel, Allemagne

Inscrivez-vous dès maintenant au IX^e Congrès International d'Autisme-Europe, qui se déroulera à Catane, Sicile, du 8 au 10 octobre 2010

Institutions Européennes

Parlement européen

Intergroupe sur le handicap : le Parlement européen fait progresser les droits des personnes en situation de handicap

Les députés européens veulent intégrer la question du handicap dans la stratégie Europe 2020 – en adoptant le pacte en faveur des personnes handicapées

Commission Européenne

La commission révèle son plan de travail pour 2010 et au-delà

Nouvelle Commission européenne : « Qui sont les nouveaux leaders ? »

Initiative d'un million de citoyens - proposition de règlement lancée par la Commission européenne

Initiative d'un million de citoyens - proposition de règlement lancée par la Commission européenne

Organisations Partenaires

Forum européen des Personnes Handicapées

Le pacte européen en faveur des personnes handicapées - La manière d'aller de l'avant

Le Réseau Européen pour une Vie Indépendante

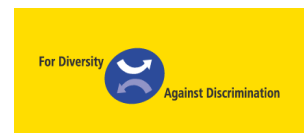
L'utilisation des Fonds de l'Union européenne sert à perpétuer l'exclusion sociale des personnes handicapées, selon le nouveau rapport

Activités de nos membres

Approbation de la stratégie nationale relative à l'autisme par le gouvernement hongrois

Agenda

Appel à articles pour le prochain LINK



ACTIVITES D'AUTISME-EUROPE

Autisme-Europe fait retentir la cloche d'ouverture des marchés NYSE Euronext en Europe et aux Etats Unis à l'occasion de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme

Le 18 décembre 2007, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la résolution 62/139, initiée par l'Etat du Qatar, proclamant le 2 avril « Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme » (WAAD). Le but de cette résolution est d'attirer l'attention du monde sur l'autisme, trouble envahissant du développement qui affecte des dizaines de millions de personnes dans le monde.

La Journée Mondiale de Sensibilisation met en lumière l'autisme. Les activités organisées dans le cadre de cette journée contribuent à développer et à accroître les connaissances de la population mondiale sur l'autisme et informent le public sur l'importance d'un diagnostic et d'une intervention précoces. En outre, la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme met à l'honneur les talents et les compétences uniques des personnes avec autisme. Des événements d'intérêt communautaire, auxquels sont cordialement conviées les personnes autistes et leurs familles, sont organisés dans le monde entier.

En 2010, Autisme-Europe, en coopération avec Autism Speaks et NYSE Euronext, a marqué la troisième Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme (WAAD) et le début du Mois de Sensibilisation à l'Autisme, le premier avril, en faisant retentir la cloche d'ouverture des marchés de NYSE Euronext en Europe et aux Etats-Unis.

Les bourses de NYSE Euronext à New York, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Paris ont ouvert ou fermé leurs marchés en présence de représentants d'organisations mondiales de l'autisme afin de favoriser la sensibilisation à l'autisme, un trouble qui affecte des millions de personnes et de familles à travers le monde.

Etaient présents, lors de l'ouverture ou de la fermeture des marchés de NYSE Euronext :

- Evelyne Friedel, Présidente d'Autisme-Europe - a sonné la cloche d'ouverture à la bourse de Paris (<http://www.nyse.com/images/international/Paris.JPG>) ;
- Aurélie Baranger, Directrice d'Autisme-Europe - a sonné la cloche d'ouverture à la bourse de Bruxelles (<http://www.nyse.com/images/international/Brussels.JPG>) ;
- Fred Stekelenburg, Président de l'Association Néerlandaise de l'Autisme (Nederlands Vereniging voor Autisme) - a donné le gong de fermeture à la bourse d'Amsterdam(<http://www.nyse.com/images/international/Amsterdam.JPG>) ;
- Isabel Cotinelli Telmo, Présidente de Federação Portuguesa de Autismo et Présidente de l'APPDA-Lisboa - a sonné la cloche d'ouverture à la bourse de Lisbonne (<http://www.nyse.com/images/international/Lisbon.JPG>) ;

- Suzanne et Bob Wright, co-fondateurs d'Autism Speaks, la plus grande organisation mondiale de l'autisme, aussi bien dans le domaine de la science que de la défense d'intérêts – ont sonné la cloche d'ouverture à New York, en présence de Duncan Niederauer, directeur général de Nyse Euronext (<http://www.nyse.com/images/international/UnitedStates.JPG>).
-

Prochaine Assemblée Générale Annuelle d'Autisme-Europe les 5 et 6 juin 2010 à Cassel, Allemagne

La prochaine Assemblée Générale Annuelle et les prochaines réunions du Conseil d'Administration auront lieu les 5 et 6 juin 2010 à Cassel, Allemagne. Le 4 juin, les participants auront la possibilité de prendre part à une visite d'étude organisée par Autismus Deutschland.

En ce qui concerne les modes de transport, Francfort-sur-le-Main est pourvu d'un aéroport offrant de bonnes connections. A partir de là, vous pouvez rejoindre Kassel-Wilhelmshöhe en train en moins de deux heures.

En outre, du 29 mai au 20 juin 2010 et à l'occasion de son 40^e anniversaire, Autismus Deutschland e.V. organisera une exposition d'art intitulée « I spy with my little eye ... » dont les œuvres ont été réalisées par des personnes autistes. L'exposition se déroulera dans les Halles Documenta à Cassel, connue pour sa manifestation artistique de renommée internationale : la Documenta.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat d'Autisme-Europe pour de plus amples informations et pour vous inscrire : secretariat@autismeurope.org



Inscrivez-vous dès maintenant au IX^e Congrès International d'Autisme-Europe, qui se déroulera à Catane, Sicile, du 8 au 10 octobre 2010

Le Congrès, qui a pour thème principal « Un Futur pour l'Autisme », se basera sur les découvertes scientifiques les plus récentes ainsi que sur les approches contemporaines du

handicap afin de rechercher le meilleur avenir possible pour les personnes atteintes d'autisme et leurs familles.

Le Congrès a pour objectif de disséminer les connaissances scientifiques les plus récentes, et des informations fiables, basées sur la preuve dans le domaine des TSA. Il vise également à influencer les politiques et à favoriser une intervention adaptée dans le cadre d'une approche contemporaine du handicap.

Pour de plus amples informations et les inscriptions, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.autismeurope2010.org/index.html>

INSTITUTIONS EUROPEENNES

PARLEMENT EUROPEEN

Intergroupe sur le handicap : le Parlement européen fait progresser les droits des personnes en situation de handicap

Le 27 janvier 2009, le nouvel Intergroupe des personnes handicapées du Parlement européen et Donata Vivanti, Vice-Présidente de FEPH et d'Autisme-Europe ainsi que la directrice d'Autisme-Europe, ont célébré la nouvelle année lors d'un événement réunissant de nombreux participants. Le nouveau président de l'Intergroupe - pour la première fois une personne en situation de handicap- et le mouvement des personnes handicapées, ont présenté le Pacte en faveur des personnes en situation de handicap à plus de cents activistes et une vingtaine d'eurodéputés issus de divers groupes politiques et de différentes nationalités.

« Une journée historique pour les personnes handicapées »

L'Intergroupe des personnes handicapées (IPH) est un groupement informel de membres du Parlement européen de toutes les nationalités et de la plupart des groupes politiques intéressés à promouvoir les politiques et les mesures en faveur des personnes handicapées. Le IPH est l'un des Intergroupes les plus anciens : il a été créé en 1980. Il se compose actuellement de plus de 100 Eurodéputés. En décembre 2009, l'Intergroupe a élu Ádám Kósa, eurodéputé (HU, PPE) comme président de l'Intergroupe. Au cocktail, Pál Schmitt, vice-président du Parlement européen, a accueilli son collègue hongrois et a exprimé son soutien au mouvement des personnes handicapées. Yannis Vardakastanis, président du FEPH a indiqué : « C'est aujourd'hui une journée historique pour 65 millions de personnes handicapées. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire de l'Intergroupe, la devise « Rien sur nous sans nous » demandant une pleine participation des personnes handicapées dans toutes les politiques devient une réalité. »

Ádám Kósa a ajouté « J'ai rêvé que les personnes handicapées puissent finalement prendre des décisions elles-mêmes. La ratification de la convention des NU sur les droits des personnes

handicapées, ainsi que l'adoption du Pacte en faveur par les Etats membres, sont les étapes nécessaires pour concrétiser ce rêve que je partage avec 65 millions de personnes en situation de handicap en Europe ». La participation active des personnes handicapées dans l'élaboration continue des politiques dans le domaine du handicap au cours de la prochaine décennie est essentielle. Si le principe de participation est vraiment respecté, le Pacte en faveur des personnes handicapées proposé par FEPH contribuera au développement de sociétés véritablement intégrées, dans lesquelles toutes les voix se feront entendre et les personnes pourront aider à construire un monde meilleur.

(Sources : FEPH MM 01/2010)

Des députés européens veulent intégrer la question du handicap dans la stratégie Europe 2020 – en adoptant le pacte en faveur des personnes handicapées

Deux jours avant le Conseil européen de printemps, des membres du Parlement européen ont appelé le Commissaire Andor et la Présidence espagnole à adopter le Pacte en faveur des personnes handicapées et par conséquent, à inclure 65 millions de citoyens européens en situation de handicap dans le cadre de la stratégie pour la croissance de la prochaine décennie.

La réunion, organisée par le Président de l'Intergroupe des personnes handicapées le 23 mars, a suscité des discussions et des débats intenses sur comment mieux intégrer la question du handicap dans la stratégie Europe 2020. Le Pacte en faveur des personnes handicapées, proposé par le Forum européen des Personnes Handicapées (FEPH), a été mis en avant comme l'un des moyens les plus appropriés pour atteindre une croissance inclusive et les objectifs liés à l'emploi, l'éducation, l'éradication de la pauvreté, l'agenda digital et la recherche d'ici 2020.

L'Eurodéputé **Adám Kósa, HU/EPP**, Président de l'Intergroupe des personnes handicapées et premier eurodéputé sourd dans l'histoire du Parlement européen, a ouvert la réunion, rappelant au Commissaire Andor l'importance du Pacte en faveur des personnes handicapées dans la coordination des politiques européennes sur le handicap : MEP **Adám Kósa** a prié avec insistance le Commissaire Andor d'adopter le Pacte en tant qu'initiative phare et a appelé tous les mouvements sociaux et de défense des personnes handicapées à maintenir la pression sur les leaders européens en vue de son adoption. Les Eurodéputés Richard Howitt (UK/S&D) et Kinga Concz (HU/S&D), ont fait part de leur soutien au Pacte en faveur des personnes handicapées et appellent les représentants des Etats membres à inclure la question du handicap dans la stratégie Europe 2020. Pervenche Berès (FR/S&D) a commenté le fait que la dimension sociale dans la Stratégie EU2020 est faible.

Le Commissaire **László Andor** a fait remarquer que la croissance inclusive souligne la nécessité d'inclure les personnes en situation de handicap dans toutes les initiatives phares, ce qui rend possible l'introduction de mesures spécifiques. Il a également reconnu que le Pacte en faveur des personnes handicapées pourrait devenir l'instrument de mise en œuvre de la stratégie sur le handicap que la Commission européenne est en train de mettre au point.

Delmira Seara, Attaché aux Affaires sociales à la représentation permanente d'Espagne et **Gábor IVÁN, Ambassadeur hongrois auprès de l'UE**, ont tous deux **garanti que la question**

du handicap serait intégrée dans toutes les initiatives phares de l'Europe 2020. Delmira Seara a annoncé que le Conseil EPSCO (Emploi, politique sociale, santé, consommation) établira une résolution sur le handicap d'ici juin 2010.

Maintenant que la stratégie de Lisbonne est un train de subir un remodelage, il est grand temps de garantir à 65 millions de citoyens européens en situation de handicap la possibilité de prendre part aux efforts de redressement économique et social en Europe. **Donata Vivanti, Vice-Présidente du FEPH et d'Autisme-Europe**, a déclaré : « C'est pourquoi le FEPH appelle les chefs d'Etats et de gouvernements à inclure le Pacte en faveur des personnes handicapées dans la stratégie Europe 2020 ».

(Sources : Communiqué de presse du FEPH)

COMMISSION EUROPÉENNE

La commission a lancé son plan de travail pour 2010 et au-delà

La Commission a insisté sur quatre éléments principaux dans son programme de travail :

- combattre la crise économique et soutenir l'économie sociale de marché de l'UE
- construire un agenda citoyen pour mettre les personnes au centre de l'action européenne
- développer un agenda extérieur ambitieux et cohérent avec une portée mondiale
- moderniser les instruments européens et les façons de travailler

Ce premier programme de travail met l'accent sur la mise en œuvre des initiatives stratégiques en 2010.

Pour s'occuper des questions sociales soulevées par la crise économique, Bruxelles va proposer un agenda pour de nouvelles compétences et de nouveaux emplois, destinés à augmenter la mobilité du travail et créer une plateforme européenne pour combattre la pauvreté. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le lien suivant : http://ec.europa.eu/atwork/programmes/docs/cwp2010_en.pdf (en anglais)

Nouvelle Commission européenne : « Qui sont les nouveaux leaders ? »

La nouvelle Commission européenne est entrée en fonction le 10 février dernier 2010, à la suite d'un vote positif au Parlement européen le 9 février. Le vote de confiance s'est déroulé à Strasbourg après un retard de trois mois et une période prolongée de désaccord entre les institutions communautaires principales et après les auditions des responsables politiques

Excepté Mme Jeleva, désignée pour la Bulgarie, tous les commissaires nommés ont réussi leur audition sans obstacle. Le FEPH a évalué les commissaires désignés pendant leur audition et deux rapports internes sont disponibles sur demande : Androulla Vassiliou chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la culture et Siim Kallas responsable des transports.

Au cours de ces derniers mois de transition, l'UE a souffert des conséquences de la crise financière et économique sans un leadership très clair.

M. László Andor est aujourd'hui le membre de la Commission européenne responsable de l'emploi, des affaires sociales et de l'insertion. Ses fonctions comprennent les politiques communautaires dans les domaines suivants :

Emploi

Insertion sociale et protection sociale

Libre circulation des travailleurs

Coordination des systèmes de sécurité sociale

Législation du travail

Santé et sécurité au travail

Dialogue social

Fonds social européen

Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

Programme PROGRÈS

Mme Viviane Reding est vice-présidente de la Commission européenne. Son portefeuille comprend la justice, les droits fondamentaux et la citoyenneté. Ses fonctions incluent les politiques communautaires dans les secteurs suivants :

Personnes handicapées

Égalité entre les sexes

Non-discrimination

Roms

Les informations sur la nouvelle Commission se trouvent [sur le site Internet de la Commission européenne](#)

(Sources : FEPH MM 01/2010)

Initiative d'un million de citoyens - proposition de règlement lancée par la Commission européenne

Le Commissaire Maros Sefcovic a présenté, le 31 mars, les conditions d'exercice d'un droit d'initiative citoyenne, et espère qu'il sera opérationnel en décembre.

La Commission propose qu'un million de signatures émanent d'au moins un tiers des Etats membres (neuf) et atteignent un certain seuil dans chacun des pays concernés. L'âge pour voter sera le même que celui des élections européennes.

Les signatures peuvent être réunies sur une période d'un an mais les organisateurs doivent demander à la commission si la demande sera admissible dès que 300.000 signatures auront été recueillies dans trois Etats membres. L'admissibilité sera jugée sur le fait de savoir si la demande fait partie des pouvoirs de la commission.

Une fois qu'une initiative citoyenne a été inscrite, la commission doit déclarer si elle va proposer une législation dans le domaine dans les quatre mois. Mais, malheureusement, il n'existe aucune contrainte au niveau du temps pour que la commission élabore réellement un projet de loi.

Les instigateurs d'une initiative - un citoyen de l'UE ou un parti politique d'un des Etats membres doit présenter des informations détaillées et pertinentes afin de prouver qu'ils ne sont pas des lobbyistes.

Le processus comprend plusieurs éléments qui pourraient potentiellement retarder le processus, associés à la condition que les instigateurs doivent faire approuver leur système en ligne de collecte des votes par l'Etat membre concerné.

Qu'indique le Traité de Lisbonne sur les initiatives citoyennes européennes ?

Le Traité de Lisbonne instaure le principe de « l'initiative citoyenne » au niveau européen. Il stipule « qu'au minimum un million de citoyens ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses pouvoirs, à soumettre toute proposition pertinente sur des sujets divers lorsque les citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est requis afin de mettre en oeuvre les Traités. » (Article 11 (4) du Traité de l'Union européenne).

Il énonce également que les procédures et les conditions requises pour lancer une initiative citoyenne, y compris le nombre minimum d'Etats membres auxquels les citoyens doivent participer, seront déterminées dans un règlement qui sera adopté par le Parlement européen et le Conseil sur une proposition de la Commission européenne (Article 11 (4) du Traité de l'Union européenne et Article 24 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

La Commission a adopté sa proposition le 31 mars 2010. Les négociations auront lieu avec le Parlement européen et le Conseil en vue d'adopter le règlement aussitôt que possible.

C'est seulement à la suite l'adoption du règlement par le Parlement européen et par le Conseil qu'il sera possible de présenter une initiative citoyenne européenne selon les règles stipulées dans ce règlement.

Pour en savoir davantage sur cette initiative de plus d'un million de citoyens, veuillez [cliquer ici](#).

(Sources : Observateur de l'UE et le site Internet de la Commission européenne)

Directive en matière d'égalité de traitement : Travail en cours

Le FEPH avait envoyé ses observations sur le projet de texte de la Présidence en amont de la réunion du groupe de travail sur les questions sociales qui s'est déroulée le 18 mars. La majorité des Etats membres n'a pas été satisfaite de la proposition espagnole sur l'article 4 (égalité de traitement des personnes handicapées) et la Présidence fera une nouvelle proposition en vue de la prochaine réunion prévue pour le 15 avril --- qui traitera de l'article 3 (portée), ainsi que de l'article 4.

Il s'avère que la portée de la directive est le point central des débats. L'insertion des domaines comme le logement social, le lieu de travail, les transports, les nouvelles technologies, les routes, le logement privé, dans la portée de la directive reste un point d'interrogation, car la suppression « des avantages sociaux » en tant que domaine séparé couvert par la directive est malheureusement acceptée par la majorité des Etats membres.

En ce qui concerne l'article 4, beaucoup de questions restent en suspens par rapport aux « aménagements raisonnables ». En outre, un certain nombre d'Etats membres proposent d'insérer dans leur totalité certains articles de la convention des Nations Unies dans le texte de la directive, à savoir, ceux sur l'accessibilité comme façon de la mettre en oeuvre. **Le FEPH voit un certain danger dans cette approche, car la convention des Nations Unies est un instrument juridique concis et très différent d'une directive-cadre européenne, et sa mise en œuvre doit être analysée à un niveau d'analyse détaillé plus holistique, plutôt que d'incorporer ses dispositions dans la directive.**

Pour de plus amples informations sur la [Proposition de directive](http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=423&langId=fr&newsId=373&furtherNews=yes), voir le site internet de la Commission:

(Sources : FEPH MM 03/2010)

ORGANISATIONS PARTENAIRES

FORUM EUROPÉEN DES PERSONNES HANDICAPÉES (FEPH)

Le pacte européen en faveur des personnes handicapées - La manière d'aller de l'avant

Le FEPH a proposé un Pacte européen en faveur des personnes handicapées qui, s'il est adopté comme instrument de « l'Europe 2020 », pourrait assurer une coordination nécessaire des politiques communautaires en faveur des personnes en situation de handicap.

Le Forum européen des personnes handicapées continuera à faire pression sur les institutions communautaires afin de s'assurer que le cadre d'une stratégie européenne pour la prochaine décennie comprenne des éléments d'un futur cadre pour une politique en faveur des personnes handicapées au niveau communautaire.

Le secrétariat de FEPH va élaborer, à partir de maintenant, un document de sur la façon dont le Pacte en faveur des personnes handicapées peut être intégré dans le cadre de « l'Europe 2020 ».

La Commission européenne publiera ses lignes directrices intégrées sur la politique économique et en faveur de l'emploi le 27 avril. EDF essayera d'en influencer la rédaction et réagira après la publication.

(Sources : FEPH MM 03/2010)

LE RÉSEAU EUROPÉEN POUR UNE VIE INDÉPENDANTE (ECCL)

L'utilisation des Fonds de l'Union européenne sert à perpétuer l'exclusion sociale des personnes handicapées, selon le nouveau rapport

Le 24 mars 2010, la Coalition européenne pour la vie au sein de la communauté (ECCL) a publié un nouveau rapport soulignant que le financement octroyé par l'Union européenne est utilisé dans un certain nombre d'Etats membres de l'Europe Centrale et de l'Est pour rénover, ou construire de nouveaux établissements résidentiels pour personnes handicapées. Cela implique que des personnes en situation de handicap continuent à être isolées de la société et les met en danger de subir de sérieuses violations de leurs droits de l'homme.

Le rapport, [« Temps perdu, Argent gaspillé, Vies gâchées... une occasion manquée »](#), argue du fait que la pratique d'utiliser les fonds structurels pour maintenir le système de soins « institutionnels » est contraire aux objectifs politiques de l'UE, au droit communautaire, ainsi qu'aux normes européennes et internationales en matière de droits de l'homme.

Le rapport et le résumé général peuvent être téléchargés à partir du site Internet www.community-living.info de l'ECCL.

(Sources : FEPH MM 03/2010)

ACTIVITES DE NOS MEMBRES

Approbation de la stratégie nationale relative à l'autisme par le gouvernement hongrois

Le nombre de personnes diagnostiquées par l'ASD croît rapidement en Hongrie. Bien que ce nombre croissant de personnes vivant avec l'ASD rende nécessaire de développer des services, ainsi qu'un système institutionnel, les politiques sociales et en matière d'éducation n'ont pas suivi les besoins spécifiques de ces personnes.

Afin de mettre en place un programme de développement cohérent des politiques sociales et en matière d'éducation, ainsi que pour le programme de développement du système institutionnel, une stratégie nationale d'aide aux autistes a été soumise par le groupe d'experts. L'élaboration de la stratégie a été coordonnée par l'Association hongroise sur l'autisme, ONG fédérative nationale en Hongrie dans le domaine de l'autisme.

La création de la stratégie a été spécifiée dans la Section IV/3. *du décret gouvernemental 1062/2007 sur la mise en œuvre du programme national en faveur des personnes handicapées pour la période 2007-2010*. Par conséquent, la stratégie, comme cela est stipulé dans le décret gouvernemental, est un premier concept de cinq ans pour ce développement institutionnel. Elle a comme objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par l'ASD et mettre

en place davantage de services spécifiques d'aide aux autistes. La stratégie prévoit également un calendrier pour les programmes proposés.

En conséquence, cette stratégie a provoqué un grand intérêt parmi les décideurs politiques. Suite à l'approbation de cette stratégie en 2008, le ministère des affaires sociales et celui de l'éducation ont décidé ensemble de lancer des programmes spécifiques destinés aux personnes souffrant de l'ASD, augmentant l'aide financière allouée aux programmes spécifiques dans ce domaine. Depuis lors, les experts des ministères et ceux des ONG se réfèrent souvent à cette stratégie comme document de base.

Le 17 février 2010, la stratégie nationale sur l'autisme a été adoptée par le gouvernement par décret gouvernemental (1038/2010). Ce décret gouvernemental 1038/2010 stipule les actions qui doivent être entreprises par les ministères hongrois avant la fin 2010.

La société hongroise sur l'autisme pense que ce décret gouvernemental récent est seulement un premier pas en avant, tout en étant une grande étape pour les personnes et les familles concernées par l'ASD.

Contact: Gabor Petri (executive, Hungarian Autistic Society)
petri.gabor@esoember.hu.

AGENDA

- ❖ **Journée Euro régionale de l'ARAPI - Quelle qualité de vie pour les adultes avec autisme ? 6^o Journée régionale Journée « Eurorégionale » 2010 - Nord-Pas de Calais Wallonie - Vendredi 23 avril 2010 - Maison de la Culture - Bd. des frères Rimbaut - TOURNAI (Belgique) - Informations et inscriptions sur Internet : www.santexcel.com - 310 r Eugène Avinée 59120 LOOS - Tél : 03.28.55.67.59**

- ❖ **Quatrième Conférence Internationale : « Addressing Autism/Asperger's Syndrome » - 21 mai 2010 - Edge Hill University, Ormskirk, Royaume-Uni**

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le lien suivant :
<http://www.edgehill.ac.uk/events/2010/05/21/conference-addressing-autism-asperger-s-syndrome>

- ❖ **Colloque International de l'INSHEA : « Autisme et TED, la scolarisation dans tous ses états... » - 28-29 mai 2010 - Boulogne-Billancourt, France**

Appel poster téléchargeable sur :

http://ascomed.sante.officelive.com/Documents/preprogramme_autisme_2010_web2.pdf

LINK: APPEL A ARTICLES

Si vous souhaitez faire partager vos activités, nous vous rappelons que vous pouvez nous adresser vos propositions d'articles pour publication dans le Magazine LINK. Merci de nous envoyer **avant la fin mai 2010** vos articles à l'adresse suivante : secretariat@autismeurope.org. D'avance merci pour votre collaboration !